

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**Séance du mercredi 15 avril 2026****Délibération N° DE 2026 026**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
46	36	42
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
42	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE LUPIAC, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, DOAT Jean-Pierre, DARROUX Daniel, CAZE Mauricette, DUCES Philippe, CAHUZAC Philippe, THIEUX LOUIT Véronique, VILLENEUVE William, LEON Hélène, DESENLIS Benoît, COSTES Jean-Charles, HUSSON Xavier, ANDRIEU Philippe, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, CHAULET Anthony, COUDERC Vannessa, ELORZA Thibaut, GAVARRET Philippe, DE DIEGO André, MORERA Raymond, LEVEQUE Didier, BORDERES Mikaël, BERTOLLA Frédéric, ZAUGG Gilles, PEFFAU Philippe, BACHELLERIE Serge, CAUQUIL Sophie, ESPIE Christiane, GHION Fabien, MARIE Isabelle, GHIO Lisa

Représentés : BROSSARD Sandrine représentée par MORERA Raymond, CAVALIERE Andrew représenté par BRANA Véronique, JAFFRES Victor représenté par CAMAZZOLA Robert, PUJO Maëlle représentée par GHION Fabien, FAURE Francis représenté par MARIE Isabelle, RIVIERE Benoît représenté par GHIO Lisa

Absents et Excusés : MIMALÉ Gérard suppléé par CAZE Mauricette, RAFFIN Hubert suppléé par ELORZA Thibaut, CANTAN Philippe, GEYRES Laurent

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Véronique THIEUX LOUIT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : COMITE DE PROGRAMMATION LEADER - DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA CCAF

Madame la Présidente rappelle que le LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est une initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement rural initiés au niveau local. Elle est alimentée par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Pour cela, l'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans un Groupe d'Action Locale (GAL) une

enveloppe pour cofinancer des projets dans le respect territoire.

Il est précisé que la Commission Permanente du Conseil Régional OCCITANIE a sélectionné le PETR du Pays d'Armagnac en vu de porter un programme européen Leader 2023-2027. Dans la continuité des précédents programmes, les communautés de communes ont toujours été associées à la mise en œuvre au travers, notamment, du Comité de Programmation.

Il est demandé au Conseil de désigner 4 représentants (2 titulaires et 2 suppléants) au sein du Comité de Programmation Leader 2023-2027.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de **désigner les représentants** de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac au sein du Comité de Programmation LEADER du Pays d'Armagnac suivants :

- Mme Barbara NETO comme titulaire, et M. Robert CAMAZZOLA comme suppléant ;
- Mme Véronique THIEUX-LOUIT comme titulaire, et M. Benoit DESENLIS comme suppléant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Véronique THIEUX LOUIT
Secrétaire de séance

Publié le 21/04/26
Transmis à la Préfecture le 21/04/26